

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 29 juin 2012

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 128 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Zaven ALEXANIAN - Christian AMIRATY - Sylvie ANDRIEUX - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Miloud BOUALEM - Valérie BOYER - Vincent BURRONI - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Magali GARDE - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Vincent GOMEZ - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Gérard GUISSANI - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Albert LAPEYRE - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Michel LO IACONO - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Myriam MALLIA - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Martine MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - Jean MONTAGNAC - Jean-Louis MOULINS - Renaud MUSELIER - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Frédéric OUNANIAN - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Gerard PEPE - Marie-José PEREZ - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Philippe SAN MARCO - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Daniel SIMONPIERI - Paul SORGE - Bernard SUSINI - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Lachraf TIMEZOUKHT - Jean-Louis TIXIER - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Michel AMBROSINO représenté par Christian MAYADOUX - Roland BLUM représenté par Marie-Louise LOTA - Jean-Louis BONAN représenté par Marie-Thérèse CARDONA - Sylvia BONIFAY représentée par Marc POGGIALE - Patrick BORE représenté par Jean-Louis TIXIER - Joëlle BOULAY représentée par Pierre SEMERIVA - Jean BRUNEL représenté par Jean-Pierre BERTRAND - Xavier CACHARD représenté par Jean-Paul ULIVIERI - Eric DI MECO représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - André ESSAYAN représenté par Danielle MILON - Gérard GRAUGNARD représenté par Lucien MERLENGHI - Robert HABRANT représenté par Mireille FOURNERON - Mourad KAHOUK représenté par Myriam SALAH-EDDINE - Alain LAURENS représenté par Marie-Madeleine PANCHETTI - Patrick MAGRO représenté par Abdelwaab LAKHDAR - André MOLINO représenté par Georges ROSSO - Yves MORAINÉ représenté par Laure-Agnès CARADEC - Bernard MOREL représenté par Patrick MENNUCCI - Christine ORTIZ représentée par Frédéric DUTOIT - Gilles PAGLIUCA représenté par Jacqueline MAURIC - Roland POVINELLI représenté par Michelle GUEYDAN - Jean-Pierre REPIQUET représenté par Vincent GOMEZ.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Sonia ARZANO - Jean-luc BENNAHMIA - Gérard BISMUTH - Eric DIARD - Martine GOELZER - Laurence JOUANDON - Gérard SBAGIA - Maxime TOMMASINI.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

RNOV 009-438/12/CC

**■ Attribution d'une subvention à l'association Régionale des Organismes HLM des Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse dans le cadre de la révision du Programme Local de l'Habitat de Marseille Provence Métropole
DHCS 12/8024/CC**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Le Conseil de Communauté a délibéré le 10 décembre 2010 pour lancer la révision du Programme Local de l'Habitat (PLH) de Marseille Provence Métropole et approuvé le 13 février 2012 le projet de PLH 2012-2018.

Pour la démarche d'élaboration de ce document, la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole a souhaité engager la concertation la plus large possible avec l'ensemble des acteurs du logement

Marseille Provence Métropole s'est appuyée sur l'Association Régionale des Organismes HLM des régions PACA et Corse qui lui avait proposé en 2011 de mobiliser des Etats Généraux du Logement, démarche déjà engagée dans d'autres régions par d'autres Associations Régionales, l'Union Sociale pour l'Habitat assurant en quelque sorte la promotion et la coordination de cette démarche.

En effet, la démarche « Etats Généraux du Logement » est aujourd'hui labellisée pour démultiplier localement une initiative née à Paris avec les représentants d'une trentaine d'acteurs de l'habitat qui avaient travaillé à des propositions pour « renouveler la politique du logement ».

De mai à septembre 2011, des ateliers ont permis à près de 140 acteurs de l'habitat de traiter

- du développement de l'offre de logements,
- de l'amélioration des parcours résidentiels et des conditions de vie,
- de la mobilisation des acteurs.

Ces rencontres qui ont permis d'alimenter le contenu du projet de Programme Local de l'Habitat 2012-2018, ont été restituées le 7 octobre 2011 devant les élus et le Président de la Communauté urbaine.

Le diagnostic de la problématique du logement au sein de la Communauté urbaine a été mis en évidence, et de nombreuses propositions de qualité ont été apportées.

Pour celles qui relevaient de la Communauté urbaine, plusieurs d'entre elles ont alors été retenues pour être intégrées à la politique de l'habitat conduite par Marseille Provence Métropole :

- la mise en place de garanties d'emprunt
- la création d'un dispositif de soutien au bail à réhabilitation
- la création d'un Fonds d'Innovation pour l'Habitat.

Ainsi que la pérennisation des Etats Généraux du Logement, et donc leur reconduction pour 2012 en continuant à s'appuyer sur l'Association Régionale des Organismes HLM des régions PACA et Corse.

Pour la poursuite de ces Etats Généraux du Logement en 2012, la contribution de l'Association Régionale des Organismes HLM PACA et Corse consistera à :

- prolonger sur une base territoriale, des travaux en ateliers permettant de croiser la problématique habitat développée dans le projet de PLH 2012-2018 avec d'autres approches (développement économique, transports...) et de prendre ainsi conscience des enjeux territoriaux des bassins de vie de MPM,
- organiser une séance plénière de restitution dans l'hémicycle de Marseille Provence Métropole,
- poursuivre le site « habitat-mpm.info ».

Le comité de pilotage des Etats Généraux du Logement de Marseille Provence Métropole, composé du Président de la Communauté urbaine, du Vice-Président délégué au Logement Social et d'Intérêt Communautaire, du Vice-Président délégué aux Opérations d'Amélioration de l'Habitat et du Président de l'Association Régionale des Organismes HLM des régions PACA et Corse, est donc prorogé.

Le comité technique, composé de représentants de la Direction de l'Habitat et de la Cohésion Sociale de Marseille Provence Métropole, de l'Association Régionale des Organismes HLM des régions PACA et Corse, de la Caisse des dépôts et consignations et de l'Agam, élargi en tant que de besoin, est lui aussi reconduit.

Le financement de l'organisation de ces Etats Généraux du Logement par l'Association Régionale des Organismes HLM des régions PACA et Corse s'élèvera à 67 500 euros dont 26 000 euros sont apportés par la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, l'Association Régionale des Organismes HLM des régions PACA et Corse elle-même complétant le financement.

Il est donc proposé au Conseil de Communauté d'approuver le principe de continuer à poursuivre la concertation à propos du futur PLH avec les acteurs de l'habitat par le biais d'« Etats Généraux du Logement », organisés par l'Association Régionale des Organismes HLM des régions PACA et Corse, et de lui attribuer pour cela une subvention de 26 000 euros.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Le Code de la Construction et de l'Habitation;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération RNOV 001-2486/10/CC du Conseil de Communauté du 10 décembre 2010 sur le bilan de la quatrième année du PLH (2009) et le lancement de la démarche de révision ;
- La délibération RNOV 001-093/12/CC du Conseil de Communauté du 13 février 2012 approuvant le projet de Programme Local de l'Habitat 2012-2018 de Marseille Provence Métropole ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il convient de prolonger la démarche des Etats Généraux du Logement en 2012 pour continuer à enrichir le projet de PLH de cette concertation avec les acteurs de l'habitat ;

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est approuvée la poursuite de la concertation dans le cadre du futur Programme Local de l'Habitat de Marseille Provence Métropole avec les acteurs de l'habitat par la pérennisation des Généraux du Logement avec l'Association Régionale des Organismes HLM des régions PACA.

Article 2:

Est attribuée une subvention d'un montant de 26 000 euros à l'Association Régionale des Organismes HLM des régions PACA et Corse pour l'organisation d'Etats Généraux du Logement sur le territoire de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole en 2012.

Article 3 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2012 de la Communauté urbaine – Sous-politique D 110, Nature 6574 – Fonction 824.

Pour Visa,
La Vice-Présidente Déléguée
Au logement social et d'Intérêt Communautaire

Samia GHALI

Pour Présentation,
La Présidente Déléguée de la Commission
Rénover et construire une ville solidaire

Myriam SALAH-EDDINE

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI